

# Guide du processus de facturation - Suisse

*Uniquement applicable pour les fournisseurs qui sont impliqués dans Oracle Fusion - Supplier Portal*

Fournisseur sans bon de commande (NON - PO)

Détails pour : [Tyco Integrated Fire & Security AG](#) (via Oracle Fusion - Supplier Portal)

## Informations importantes avant de continuer à utiliser ce guide

---

Veillez noter que ce guide s'adresse spécifiquement aux fournisseurs sans bon de commande (NON-PO) qui sont associés au client **Tyco Integrated Fire & Security (Schweiz) AG** et qui ont subi une migration vers Oracle Fusion - Supplier Portal.

Si vous n'êtes pas impliqué dans le processus de migration vers Oracle Fusion - Supplier Portal, veuillez ne pas tenir compte de ce guide.

Si vous n'êtes pas sûr de faire partie de la migration vers Oracle Fusion - Supplier Portal, veuillez contacter votre point de contact local JCI habituel ou envoyez-nous un email à : [JCI-EMEA-PROCURECO-SUPPLIERCOMMS@JCI.COM](mailto:JCI-EMEA-PROCURECO-SUPPLIERCOMMS@JCI.COM)

## Nouvelle présentation de la facturation

- Commandes émises par notre entité suisse :

Nom et adresse	Numéros de TVA
<b>Tyco Integrated Fire &amp; Security AG, Bahnweg 11, CH - 8808 Pfäffikon Suisse</b>	Numéro de TVA suisse : <b>CHE-116.347.792 MWST</b>

- Vous pouvez télécharger votre facture dans notre système Oracle Fusion via le portail des fournisseurs, de manière plus efficace OU vous pouvez toujours envoyer votre facture par courriel au format pdf (*seules les factures sont acceptées, n'envoyez rien d'autre*) à [EMEA-AP-Invoice@JCI.com](mailto:EMEA-AP-Invoice@JCI.com) pour une période intérimaire.
- Vous pourrez ensuite consulter l'état de vos factures dans le portail des fournisseurs ainsi que l'état des paiements.

# Des factures conformes - un chemin fluide vers le paiement

## Exigences minimales en matière de facturation

Nous n'acceptons et ne réglons que les factures et les notes de crédit émises conformément à la législation en vigueur. Cela signifie que nous n'acceptons que les factures et les notes de crédit émises conformément à la réglementation de l'UE en matière de TVA.

- *Nom légal complet du fournisseur*
- *Adresse légale complète du fournisseur*
- *Numéro d'immatriculation à la TVA du fournisseur (fortement recommandé)*
- *Nom légal complet de l'entité adjudicatrice*
- *Adresse légale complète de l'entité adjudicatrice*
- *Numéro d'immatriculation à la TVA de l'entité adjudicatrice*
- *Date d'émission*
- *Date de livraison/services/paiement (si elle est vide, nous supposerons qu'elle correspond à la date de facturation)*
- *Numéro de facture*
- *Les notes de crédit (factures rectificatives) doivent mentionner le(s) numéro(s) et la(les) date(s) de la(des) facture(s) qu'elles corrigent, ainsi que le motif de la correction.*
- *Quantité/nature des biens/services*
- *Montant net par taux de TVA*
- *Prix unitaire*
- *Les remises ou rabais éventuels s'ils ne sont pas inclus dans le prix unitaire.*
- *Référence aux régimes spéciaux, s'ils sont utilisés (par exemple, l'autofacturation)*
- *Taux de TVA*
- *Montant de la TVA*
- *Référence à l'exonération, le cas échéant (livraison intra-UE, exportation, autoliquidation nationale, etc.)*

## Des factures conformes - un chemin fluide vers le paiement

---

Bien que la réglementation suisse en matière de TVA n'impose pas d'inclure la TVA du client sur les factures des fournisseurs, nous recommandons de le faire, car cela accélérera l'enregistrement des factures. Nous recommandons de le faire, ce qui accélérera l'enregistrement des factures.

En ajoutant la TVA du client, (***Tyco Integrated Fire & Security AG ; CHE-116.347.792 MWST***) nous pouvons, ensemble, optimiser le processus de facturation.

## Facturation vers nos autres entités

---

### **A noter**

Pour les factures adressées à nos autres entités qui ne sont pas mentionnées dans ce guide, vous devez continuer à les envoyer par voie électronique selon le processus actuel, et NON selon les modalités présentées dans ce guide.



## Points importants à retenir

- Indiquez le bon numéro de TVA sur votre facture (fortement recommandé).
- Grâce à Oracle Fusion - Supplier Portal, vous pouvez voir le statut de la facture ainsi que le statut du paiement.

**Merci de votre attention.**